

## CAEM DIEULEFIT – BOURDEAUX ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021

---

### **Rapport Moral**

Comment faire un bilan, c'est-à-dire se retourner sur le passé, quand nous ignorons si le futur sera du même acabit.

N'oublions pas qu'un rapport moral n'est utile que pour se projeter vers un futur. Et celui qui se profile est plein d'angoisses pour certains, de questionnements pour d'autres et en tout cas d'incertitudes pour tous.

Au milieu des différentes vagues covidienne, le bateau CAEM a tenté dans un premier temps de rester à flots. L'ensemble des professeurs, salariés administratifs, administrateurs et bénévoles étaient à la manœuvre pour proposer un enseignement musical le plus large possible.

Enseignants et élèves ont adaptés leurs pratiques afin de continuer leur navigation musicale contre vents et marées, attendant les décisions gouvernementales, et toujours dans le respect des protocoles sanitaires.

Les activités ont bien évidemment été affectées par ces mesures et fort heureusement, nos professeurs directement impactés par ces dispositions, ont pu bénéficier de mesures de chômage partiel. Conséquemment, les cours non dispensés ont donné lieu à des remboursements aux familles.

C'est donc avec une joie certaine que nous avons pu revoir les enfants mineurs au sein de l'école à partir de janvier à la faveur d'un desserrement des mesures sanitaires décidées par le gouvernement.

Tout a été fait pour conjurer les effets délétères de cette situation, et il faut ici encore une fois remercier tous nos professeurs pour les efforts accomplis pendant cette période pour limiter la casse et essayer de perdre le moins

d'élèves possible. Et les élèves d'avoir pu s'adapter à ces dispositions contraignantes.

L'an dernier à pareille époque, nous préparions activement cette même assemblée générale en visio-conférence, premier exercice du genre inédit pour le Caem, qui nous a permis de répondre aux exigences institutionnelles, mais qui a dû se passer de liens relationnels et de convivialité partagée.

Elle a été l'occasion d'accueillir de nouveaux administrateurs – Pascal Blondeau – Pierre-Marie Chemla – André Lambert - et de redéfinir le travail des différentes commissions, en faisant place à une nouvelle commission sociale (autrefois recrutement) qui a été beaucoup sollicitée cette année

## 2 – Une année bouleversée par des changements de gouvernance et d'organisation

Dès le mois de mars de cette année, nous avons dû faire face à la démission de deux administrateurs – Cathie Berthelot et Christophe Hamel - qui occupaient les fonctions de co-président. Cela a amené le bureau à se poser la question de son fonctionnement à venir dans la mesure où il ne restait qu'un seul « co-président Bernard Voiseux. C'est ainsi qu'il a été décidé de faire appel à candidature pour remplacer les 2 postes démissionnaires. En définitive, un seul co-président a présenté sa candidature et a été élu en la personne de Jacques Lambert. Rappelons que les statuts prévoient la possibilité d'aller jusqu'à 3 co-présidents, mais n'interdit pas qu'il y en ait moins.

Quelque temps auparavant, le Caem a dû se séparer de sa secrétaire et a dû lancer une campagne de recrutement qui a débouché sur l'embauche d'une nouvelle secrétaire opérationnelle, depuis le 15 février dernier en la personne de Gaëlle. Cela a été l'occasion de redéfinir le temps de travail nécessaire à cette fonction, après avoir établi et partagé le constat d'un besoin de présence supplémentaire sur les périodes de forte activité en septembre et octobre au moment des inscriptions. C'est ainsi qu'un complément annuel de 136 heures a été voté pour satisfaire à cette exigence. Nous restons sur un contrat à temps partiel, mais modulé sur l'année permettant d'avoir un temps de secrétariat à temps plein sur les périodes de rentrée, c'est-à-dire entre le 15 septembre et le

15 novembre. Enfin, le bureau a profité de cette novation pour développer et intensifier l'utilisation de notre outil informatique métier OPEN TALENT grâce à une formation dès les premiers jours dont a pu profiter Gaëlle car chacun des membres du bureau s'accordait à considérer que cet outil était notoirement sous et mal utilisé. Gaëlle remplit parfaitement sa fonction et nous sommes ravis de l'avoir intégrée au Caem.

Pour continuer sur notre lancée, Caroline, notre ex-directrice, nous a annoncé son départ dans le courant du mois de mai. Nous disposions de trois mois pour procéder à son remplacement. La commission recrutement a immédiatement ordonné la procédure de recherche, avec pour objectif de privilégier une période de chevauchement avant le départ définitif de Caroline le 31 août. Nos recherches au niveau national nous ont permis de recevoir 22 candidatures dont 7 ont été présélectionnées. Les entretiens se sont échelonnés sur les premiers jours de juillet. Pour aboutir unanimement au choix de retenir la candidature de Laura Denis, présente parmi nous depuis le 16 août, et qui vient juste de terminer avec succès sa période d'essai qui a été validée.

Et enfin, notre trésorière, notre chère Monique qui tient indéfectiblement la comptabilité de l'association depuis de très nombreuses années, nous a annoncé qu'elle souhaitait mettre un terme à ses fonctions à la date du 1<sup>er</sup> septembre. C'est l'occasion de la remercier très chaleureusement une nouvelle fois pour l'immense travail accompli qui est allé bien au-delà du simple enregistrement comptable des flux de l'association car Monique, dans sa grande sagesse, a toujours été force de bons conseils et a toujours fait preuve d'une grande efficacité dans la recherche d'aides financières pour aider le Caem à soutenir ses charges, et en particulier pendant la période Covid que nous venons de traverser. Gaël Domergue, ex trésorier adjoint, lui a naturellement succédé. Il en a découlé la nécessité de chercher une solution extérieure pour la réalisation des documents comptables (bilan et comptes de résultat) et héberger nos données. Ce dispositif se met en place progressivement depuis la rentrée.

### 3 – Le bilan social de l'année

Il faut tout d'abord souligner la singularité de cette année qui a profondément bouleversé l'organisation des activités du Caem et les conséquences sur le temps

de travail des professeurs dont le niveau de ressources, rappelons-le, est directement conditionné par les inscriptions qui génèrent le nombre d'heures contractuel. Le résultat de cette situation a abouti à une annulation de bon nombre d'activités essentiellement collectives qui ont généré des remboursements aux familles et entraîné conséquemment des pertes d'activité pour les professeurs qui, fort heureusement, ont pu être compensées par des aides au travers de mesures de chômage partiel **et par la décision du CAEM d'appliquer à sa charge le « maintien du salaire » pour maintenir à 100% les rémunérations. Il faut quand même souligner une perte d'activité des professeurs liée à la baisse du nombre de nouveaux élèves ou à la carte qui a toujours lieu dans le courant de l'année ainsi que le manque de prestations extérieures.** Nous en profitons pour donner un sacré coup de chapeau à notre experte en la matière, je veux citer Monique qui a su faire feu de tout bois en la matière.

L'année a permis de conclure à un travail sur la mutuelle, engagé depuis plusieurs mois. Ayant acté la volonté d'aller plus loin sur le chantier des garanties accordées à nos salariés, nous avons acté un accord pour augmenter notre participation à la mutuelle de nos salariés. De 50%, cette participation est passée à 90% dans le cadre du contrat de prévoyance actuel avec EOVI, et est appliquée depuis mai 2021. Ce qui laisse un reste à charge de 10%.

Dans le contexte de difficultés d'exercice des professeurs, et en raison de tous les efforts consentis par les équipes du Caem pendant la période Covid, il nous a paru nécessaire de les remercier par un geste d'accompagnement financier, ceci d'autant que la bonne santé économique du Caem le permettait. Ainsi, il a été décidé d'allouer une enveloppe de 5000 euros à répartir à l'ensemble des salariés de l'association sur la base du temps de travail de chacun.

Les entretiens individuels ont lieu chaque année et les entretiens professionnels se déroulent tous les deux ans. Ces derniers sont des RV obligatoires et destinés à identifier les perspectives d'évolution professionnelle du salarié et les formations qui peuvent y contribuer. Merci à Pierre-Marie Chemla qui a accepté d'accompagner notre directrice lors de ces entretiens.

Nous avons eu aussi à constater le départ en retraite de l'un de nos professeurs, Mary-Laure, en charge de l'éveil musical des tous petits, après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein du Caem. Maxime Tritschberger a

rejoint l'équipe du CAEM depuis la mi-novembre pour pallier son départ à l'antenne de Bourdeaux. Isabelle Contentin est arrivée en même temps que lui pour renforcer les cours de piano suite à l'allégement récent du temps d'intervention de Solveig.

#### 4 – Les relations avec nos partenaires institutionnels

Nous avons entretenu régulièrement nos relations avec nos partenaires institutionnels, à savoir la CCDB et le Département, qui participent directement à une partie du financement du fonctionnement de l'association. Les échanges avec la CCDB ont porté sur une demande de meilleure reconnaissance du poids de l'association, de son rôle et de ses missions, au regard notamment du nombre d'élèves accueilli aujourd'hui qui doublé depuis l'origine. De 200, nous sommes passés à près de 400. Or, la subvention versée par le Département est plafonnée à 20 000 euros depuis l'origine, telle que fixée par le schéma départemental, et n'est plus adaptée, chacun en convient. A tout le moins, avons pu faire valoir une demande de réajustement de la masse salariale à hauteur de 5000 euros qui a été accordée.

En toile de fond, les distorsions de financement importantes entre les écoles situées dans les grandes agglomérations et celles situées en milieu rural.

Nous profitons de cet exposé pour remercier nos partenaires pour leurs contributions, leur écoute, et le soutien des élus locaux dans nos discussions budgétaires auprès du Département.

Une rencontre plus récente avec les représentants de la CCDB a eu lieu en juillet dernier à la demande de la nouvelle mandature. Elle portait sur le projet de travaux de mise en sécurité électrique et incendie du bâtiment.

De plus les locaux qui abritent le CAEM vont être réhabilités et des gros travaux devraient commencer fin juin 2022. Nous sommes en attente de la proposition définitive du cabinet d'architectes, validée par nos élus. Ce projet va engendrer un déplacement transitoire des lieux d'accueil des élèves. Des salles dans l'ancien collège pourraient être mis à la disposition du CAEM pour assurer son fonctionnement pendant la durée des travaux.

## 5- La place et le rôle des commissions

Le travail des nombreuses commissions s'est poursuivi toute l'année, en dépit des conditions sanitaires, et il faut ici remercier les administrateurs et néanmoins bénévoles qui s'y sont engagés, pour leur temps et leur disponibilité. Ces commissions sont indispensables au fonctionnement de l'association. Elles ont maintenant trouvé toute leur place dans le dispositif de gouvernance et leur utilité, autant que leur interaction positive avec la direction, n'est plus à démontrer, dans les processus décisionnels qui aident le bureau à orienter puis décider des actions à entreprendre.

Leur place doit encore être étendue à la faveur d'une réflexion conduisant à considérer que le rythme de réunions de conseil d'administration, bâtie sur le rythme d'une réunion par mois jusqu'ici, devait pouvoir être diminué pour laisser à ces commissions plus de temps pour se réunir et œuvrer sur les chantiers sur lesquels elles sont investies.

N'hésitez pas à les rejoindre car toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour les faire vivre et faire avancer notre association.

Au cours de cette dernière année, une commission particulière a été lancée ; il s'agit de la commission « Projet d'Etablissement » puisque la première itération de ce projet est maintenant révolue car portant sur la période 2017-2021. Il s'agit d'un processus collégial associant toutes les parties prenantes au Caem, dans une démarche résolument participative, pour définir les orientations futures sur la période 2021-2025.

C'est l'occasion d'une réflexion globale sur le devenir de l'association, de l'évolution de son projet pédagogique, de la construction de son financement, de la politique tarifaire, des novations à imaginer, et tout cela dans une vision pluri-annuelle. Ce vaste chantier, lancé par Caroline un peu avant son départ, a été suspendu dans l'attente de l'arrivée de Laura pour qu'elle en prenne la mesure et qu'elle accompagne les réflexions en cours en tant que directrice.

Il est maintenant temps de reprendre les travaux et aller de l'avant pour inscrire une nouvelle dynamique de mouvement car nous croyons à l'avenir du CAEM.

## 6-Perspectives

Les rivages de l'été apparaissaient et avec eux l'espoir d'une rentrée de septembre normalisée.

Et là...PASS...sanitaire.

A toutes nos adaptations aux protocoles sanitaires afin de minimiser au maximum les risques sanitaires, une nouvelle contrainte nous était imposée.

Et celle-là nous est apparue dans toute son iniquité. Les conservatoires publics, les écoles de musique communales toutes diplômantes n'étaient pas tenues à l'obligation du pass. Toutes les écoles associatives privées dites aussi ludiques, y étaient tenues à obligation.

Beaucoup d'énergie a été laissée dans des courriers, rencontres, réunions pour essayer de convaincre de l'injustice d'une telle loi.

Mais nous nous sommes toujours confrontés à une fin de non-recevoir.

Et pendant ce temps, les différents projets à réfléchir et mettre en place, restaient en attente.

A ce jour nous savons que la notion de pass sanitaire va perdurer un temps certain.

Nous nous trouvons confrontés aux choix de chacun, élèves ou professeurs, d'accepter ou non cette obligation légale.

Quelle perspective ? Comment envisager la notion d'ateliers collectifs, essence même des racines du CAEM, face à l'acceptation ou non de cette loi.

Nous allons maintenant profiter de cette assemblée générale pour expliciter nos difficiles décisions et dialoguer avec vous adhérents, dans un échange que nous espérons constructifs et respectueux